

vivre Ensemble

Bulletin municipal d'informations de Saint-Augustin-des-Bois

N° 7 – mai 2016

Infos

La mairie est exceptionnellement **fermée le vendredi 6 mai** (pont de l'Ascension)

✉ Mairie

☎ 02.41.77.04.49

✉ contact@saint-augustin-des-bois.fr

<http://www.saint-augustin-des-bois.fr>

Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous

🕒 Horaires d'ouverture

De 9h à 12h du lundi au vendredi

Samedi **21 mai** 2016 de 9h à 12h

En dehors de ces horaires vous pouvez prendre rendez-vous

Permanence téléphonique de 14h à 17h du lundi au vendredi

📖 Bibliothèque

Maison commune de loisirs

Place du Cèdre, rez-de-chaussée

Tarif annuel : 8 € par foyer

🕒 Horaires d'ouverture

De 16h30 à 18h le mercredi

De 10h30 à 12h le 1^{er} mercredi de chaque mois

De 18h à 19h le jeudi

De 10h30 à 12h le samedi

☎ Numéros utiles

Urgences 112 - Samu 15 - Gendarmerie 17 - Pompiers 18

Médecin de garde 02.41.33.16.33 - Pharmacie de garde : 32.37

facebook

Suivez notre commune sur Facebook www.facebook.com/saintaugustindesbois49/

L'édito

Mesdames, Messieurs, chères Augustinoises et chers Augustinois,

Les conseillers de Bécon les Granits, la Comuaille le Louroux Béconnais, Saint Augustin des Bois, Saint Sigismond et Villemoisan ont très largement choisi de se préparer à unir les 6 communes. La décision définitive appartiendra à chacun des conseils municipaux des 6 communes concernées. Ils se prononceront au regard des éléments d'un travail approfondi de construction du projet de commune nouvelle qui va fortement mobiliser l'ensemble de vos élus d'ici fin juin.

Le calendrier est resserré, trop, car si nous voulons bénéficier des bonus promis par l'Etat pour les communes nouvelles, nous devons avoir opté avant le 30 juin. Même si nous pensons tous qu'un calendrier si serré est un peu court et espérons que le délai sera reporté par l'Etat, nous nous mettons en marche pour imaginer, construire, mesurer les incidences, de ce que serait une nouvelle organisation de vie communale.

Comme nous l'avons fait lors de la réunion du 29 avril, à laquelle je vous remercie d'avoir participé, et avant la délibération du conseil municipal, nous reviendrons vers vous pour recueillir vos questions, attentes, craintes ... Chacun des élus est d'ailleurs à votre écoute pour échanger sur vos inquiétudes, vos aspirations, vos suggestions.

Notre investissement dans la création d'un nouvel horizon pour Saint Augustin des Bois ne nous démobilise pas sur la gestion du quotidien de notre commune et sur les projets à engager, en particulier sur le suivi de nos finances. Faisant suite au contrôle de 2015, la Chambre Régionale des Comptes va à nouveau auditer les dépenses 2015 et le budget 2016 que nous avons voté. Nous vous tiendrons bien évidemment informés de ses conclusions.

Afin que vous puissiez au mieux mesurer les enjeux sur ces deux dossiers, vous trouverez en supplément de notre format habituel du Vivre Ensemble, les présentations de la réunion publique le budget et sur la commune nouvelle.

Je souhaite à chacun une bonne lecture,

Virginie Guichard

Compte-rendu sommaire du dernier conseil municipal

Conseil du 31 mars 2016 : les budgets

Le conseil était essentiellement consacré aux comptes administratifs (qui constatent les dépenses réalisées) et au budget 2016. Madame Nancy Audoly, la trésorière de Saint Georges sur Loire, était présente.

Ont été approuvés :

- Le budget attribué pour les fournitures et sorties scolaires pour 2016 à l'école publique **Albert Jacquard** : le montant est stable par rapport à 2015 : 48,77 € par élève.
- **La contribution financière de la commune pour le fonctionnement de l'école privée Sainte-Monique** : le coût moyen par élève est fixé à 957,51 € pour les élèves des classes maternelles et 308,17 € pour les élèves des classes élémentaires. Au regard de ces éléments, dont les modalités de calcul sont inchangées, la participation financière 2016 aux frais de fonctionnement pour les élèves scolarisés à l'école Sainte-Monique s'élève à 30 651,49 €. La légère baisse par rapport à 2015, s'explique par la baisse des effectifs et la baisse des dépenses par élève constatées à l'école Albert Jacquard.
- Les crédits attribués à la **bibliothèque municipale** qui sont encadrés par une convention entre le réseau de bibliothèques intercommunal et le Conseil Départemental.

Au regard des économies réalisées et en cours de réalisation, le conseil municipal a par ailleurs décidé de **maintenir les taux d'imposition communaux**. A noter que les bases (qui servent de base de calcul) ayant été augmentées de 1% par l'Etat, l'impôt payé pour la commune par chaque contribuable Augustinois augmentera de 1%.

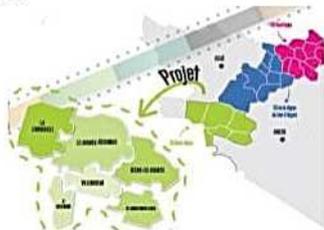
Les **documents budgétaires sont en ligne** sur le site de la commune. Pour une vision synthétique vous pouvez vous reporter aux documents qui ont été présentés à la réunion publique du 29 avril.

Intercommunalité : Des difficultés de distribution avec la Poste, ont privé certains d'entre nous du bulletin intercommunal, dans l'attente de la résolution du problème, vous pouvez le feuilleter en ligne : www.cc-ouest-anjou.fr

Conseil du 14 avril 2016 : intercommunalité, commune nouvelle et subventions aux associations

Future intercommunalité : le conseil municipal s'est définitivement prononcé sur le périmètre de notre future intercommunalité, son siège qui sera au Lion d'Angers et sur le fait qu'elle exercera bien les compétences obligatoires prévues par la loi.

Commune nouvelle : c'est à l'unanimité que le conseil municipal a engagé la commune en vue de la création d'une commune nouvelle avec les communes de notre actuelle intercommunalité.



Subvention aux associations : les subventions aux associations ont été approuvées pour un montant global de 1450 €. L'enveloppe est très nettement en baisse : répondant à la demande d'économie, les associations ont nettement diminué leur demande, voire ont décidé de ne rien demander du tout. Cet effort a été salué. Restera à attribuer la subvention au basket.

Travaux

Des travaux d'ERDF sur le réseau électrique entraîneront une ou plusieurs coupures le **jeudi 12 mai 2016 de 9h00 à 16h30** sur les lieux-dits : **Monpéroux, la Grée, le Plessis, le Moulin du Plessis et la Mercerie**.

Rappel : Pour que ces travaux puissent être réalisés en toute sécurité, nous vous rappelons que si vous devez utiliser un moyen de réalimentation (groupe électrogène, alternateur sur tracteur...), il est obligatoire d'ouvrir votre disjoncteur général ERDF (le positionner sur 0).

Mémento

Cérémonie du 8 mai et commémoration du centenaire de la bataille de Verdun le 28 mai.

Le 8 mai, rendez-vous à 11h15 devant la mairie avec nos anciens combattants pour rejoindre le monument au mort et déposer les gerbes en mémoire des combattants de la guerre 1939-1945. Rendez-vous à 10h45 pour ceux qui souhaitent assister à la cérémonie religieuse.

Le 28 mai, nous clôturerons notre journée citoyenne par une commémoration du centenaire de la bataille de Verdun, tournant de la première guerre mondiale. La bibliothèque propose des ouvrages (livres ...) sur le thème de la première guerre mondiale.

Samedi 28 mai journée citoyenne : inscriptions à la mairie ou sur son site Internet pour participer aux chantiers citoyens d'embellissement et d'entretien de nos espaces communs. Rdv à 9h30 dans la cour de la salle annexe de la mairie.



Pour les **entrepreneurs** du territoire : une soirée est organisée le **10 mai par la CCOA** en partenariat avec les chambres consulaires. Y seront présentés des exemples de projet d'entreprises, d'agriculteurs qui se sont lancés dans les économies d'énergie ou la production d'énergies renouvelables, comme par exemple la méthanisation **en agriculture**.

Le **vendredi 27 mai** aura lieu la fête des voisins. Au-delà d'une soirée de fête, celle-ci renforce les petits services entre voisins et pourquoi pas, instaurer une solidarité de proximité. N'hésitez pas à vous regrouper avec d'autres voisins pour organiser ensemble cette soirée dans votre quartier. Et que cette fête soit le point de départ d'un nouvel art de vivre ensemble !

Remerciements

Suite aux rigueurs budgétaires que traverse notre commune, la municipalité tient à remercier tout particulièrement l'entreprise PREFAKIT qui a pris l'initiative et la charge des travaux de réparation des dégâts occasionnés au niveau des équipements de voirie près de la mare, ainsi que l'entreprise de maçonnerie PAWLONSKI à St Germain des Prés et le garage L'ISLE AUTOMOBILE de LA POUËZE pour le prêt d'outillage et la mise à disposition de locaux.

Remerciements également à tous les bénévoles de la commune qui œuvrent, au gré de nos sollicitations, pour la bonne cause.

Informations diverses

Nouveautés bibliothèque :

Le cinéma et la musique se sont invités dans toutes les bibliothèques du réseau. Côté musique, jazz mais aussi musique classique, rock, électro... Côté cinéma : documentaires, fiction et quelques DVD pour enfants vous attendent.

Découvrez-les tous sur le site <http://www.bibliotheques-ouest-anjou.net> (onglet Ecouter et Voir).

Vous pouvez les emprunter pendant trois semaines mais aussi les réserver et les faire venir dans votre bibliothèque. *En mai, juin et juillet, à l'occasion du centenaire de la bataille de Verdun, de nombreux livres sur la guerre 14-18 sont en prêt à Saint Augustin.*

Le **réseau des bibliothèques** vous propose, pour les enfants de 3 à 10 ans, **Histoire en vadrouille** le samedi 21 mai à 10h dans les bibliothèques de La Cornuaille, Bécon-les-Granits et Le Louroux-Béconnais ainsi que le samedi 18 juin à 10h dans les bibliothèques de Villemoisais, La Pouëze et **Saint-Augustin-des-Bois**. Renseignements : 02.41.77.06.56

L'élection du bureau du **nouveau comité de fêtes** aura lieu le *lundi 2 mai à 20h* *salle annexe de la mairie*. Si vous souhaitez rejoindre cette association en tant que membre actif ou simple bénévole vous êtes conviés à cette réunion.

Le transport solidaire sur notre commune en lien avec la C.C.O.A. est toujours d'actualité

Nous recherchons des bénévoles qui accepteraient de donner un peu de leur temps (les personnes bénévoles sont indemnisées de leur carburant). Merci de bien vouloir prendre contact avec la mairie au 02.41.77.04.49. Le CCAS et la commission affaires sociales.

Congés de nos commerces

La supérette « **Vivéco** » sera fermée **du 6 au 9 mai 2016 inclus**.

Le coup de projecteur

Déjà 5 ans !

Le 9 mai 2011 le salon de coiffure Idéal'ook ouvrait ses portes dans des locaux fraîchement rénovés, 9 place de l'église.

Christelle vous accueille du lundi au samedi, avec ou sans rendez-vous selon disponibilité.

Elle souhaite remercier sa clientèle pour sa gentillesse et sa confiance.

Horaires d'ouverture :

Lundi 14h – 19h

Mardi 9h-12h / 14h-19h

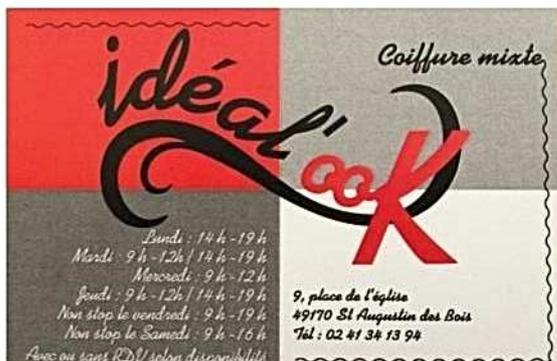
Mercredi 9h-12h

Jeudi 9h-12h / 14h-19h

Vendredi 9h-19h

Samedi 8h-16h

Contact : 02.41.34.13.94



À Saint Augustin

Les matinées rencontres du Relais d'assistantes maternelles (Ram) proposent des animations gratuites pour les moins de 3 ans accompagnés de leurs assistantes maternelles ou de leurs parents.
Mardi 17 mai de 10h à 11h30 : Eveil corporel (sur inscription)
Contact 02.41.77.51.05 ou ram-ouestanjou@mfam-enfancefamille.fr

Réunion gratuite d'information et de soutien à l'allaitement maternel, organisée par **La Leche League**, le samedi 21 mai de 10h à 12h à la Maison Commune de Loisirs. Un petit déjeuner partagé est prévu avant la réunion à partir de 9h30. Renseignements : Sophie Prudhomme au 09.54.65.49.89 ou prudhommesophie@outlook.fr

Vie paroissiale

Messe à l'église de Saint-Augustin-des-Bois le *dimanche 29 mai à 10h30*

Le *samedi 14 mai* un **Buffet dansant** est organisé à partir de 20h00 au centre polyvalent. Animation Marc MUCCIO.

Avec la participation des commerçants.

Réservation avant le 12 mai : Bar « Chez Claudine » - Marie-Ange « Vivéco » - coiffure « Idéal'ook » ou 06.09.72.73.11

Tarif : 20 euros par personne

ASA : Tout St O court, appel aux bénévoles

Le 3 juillet certains courront, d'autres encadreront les coureurs. L'ASA recherche des bénévoles. Contact : 02 41 48 23 16

Samedi 21 & dimanche 22 mai **Tournoi de Basket** dans le Gymnase de St Augustin des Bois saintaugustindesbois@basketball49.fr

Le *dimanche 22 mai*, l'**OGEC de l'école Ste Monique** organise un **Vide ta chambre** : vêtements enfants, articles de puériculture, jouets et jeux d'extérieurs, de 9h à 17h dans la cour de l'Ecole Ste Monique et dans le parc du Clos des Roses. Pour exposer 2 € le mètre (limité à 3 mètres). Restauration et bar sur place.

Renseignements et inscriptions au 06.68.71.87.94 ou ogec.stemonique49@gmail.com

Près de chez nous

L'**association Prim'âge Béconnais** propose des activités et des sorties pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leurs assistantes maternelles ou de leurs parents,

Matinée P'tits Loups :

➤ Le jeudi 12 mai : bricolage fête des parents

De 9h30 à 11h - salle du RAM du Louroux-Béconnais.

Tarif 1 €/enfant - Places limitées - Inscriptions au 02.41.27.00.72 ou primage.beconnais@hotmail.fr

Séance de **Cinéma** à Bécon-les-Granits – Salle culturelle Chopin – par l'association Familles Rurales

Les Visiteurs - La Révolution Vendredi 13 mai 2016 à 20h30

Tarifs adhérent adulte 4,50€ – enfant -14 ans 3€

Tarifs non adhérent adulte 5,50€ - enfant -14ans 4€

Renseignement <http://www.baladimages.fr/>

L'association Les Ailes Andégaves

Implanté sur la commune depuis 1994, notre association regroupe une quarantaine de passionnés des « choses de l'air », que ce soit avions, planeurs, hélicoptères ou tout autre engins capables de voler. Nous nous retrouvons sur notre terrain dans l'angle formé par la route de Saint Germain et de la petite route menant entre autres aux Fermes « Champ d'oiseaux » et « la Goupillière ». Le terrain est ouvert aux membres toute la semaine dans le respect d'un règlement permettant de limiter les nuisances pour les riverains (pas de moteur bruyant après 19h00, le dimanche et les jours fériés). Les planeurs (silencieux puisque sans moteur) et les appareils à motorisation électrique peuvent voler sans ces contraintes puisqu'ils ne produisent pas de volume sonore dérangeant.

Le **Samedi 28 Mai, de 11h à 12h30 et de 14h à 19h**, Les Ailes Andégaves invitent les Augustinois et les Augustinoises à venir découvrir notre activité à l'occasion de nos portes ouvertes. Nous proposerons à ceux qui le souhaitent de prendre les commandes d'un appareil, avec l'aide bien sûr d'un pilote chevronné. Nous disposons pour cela d'appareils écoles et de doubles commandes. En fonction du nombre de personnes intéressées, nous serons peut être amené à limiter les temps de vol pour satisfaire toutes les demandes. Mais, pendant toute la saison de vol (de Mai à Novembre en fonction de la météo), il est toujours possible de venir nous voir le samedi après-midi pour faire un vol de test plus long pour ceux qui le souhaitent. Les personnes de tous âges peuvent pratiquer notre activité, nous avons des membres de 11 à 75 ans sans oublier les féminines, nous sommes fiers de compter une femme pilote parmi nos membres.

A cette occasion, il vous sera permis d'entrer sur le terrain avec votre véhicule, nous prévoyons un espace parking.

Cette journée est réservée **aux habitants de Saint-Augustin** pour la découverte de notre activité, ce n'est pas un meeting aérien.

Nous espérons vous voir nombreux afin de mieux vous faire connaître notre activité et pourquoi pas accueillir enfin un Augustinois ou une Augustinoise parmi nos membres.

Contact : Philippe Lamisse, Président « Les Ailes Andégaves »

courriel : haw.clifton@gmail.com

tel : 06.88.47.12.77 (en dehors des heures de bureau)

Le **FCBSA** (Football Club Bécon St-Augustin) organise un **Tournoi de sixte** le *jeudi 5 mai 2016* à Bécon les Granits.

Formule Championnat, grands buts (3 matchs minimum)

Inscription à 10h, début à 11h précise.

Engagement 35 € par équipe

<http://fcbsa.footeo.com>

Le **FCBSA** (Football Club Bécon St-Augustin) organise également une journée de découverte du Football au stade de Bécon les Granits pour les garçons et les filles de 5 à 12 ans.

Mercredi 1^{er} juin :

- De 14h à 16h, enfants nés en 2006 et 2007

- De 16h à 18h, enfants nés en 2004 et 2005

Mercredi 8 juin :

- De 13h30 à 14h30, enfants nés en 2010 et 2011

- De 15h à 16h15, enfants nés en 2008 et 2009

Informations : Nicolas POIRIER 06.12.63.88.71

Pour diffuser vos informations dans le prochain bulletin, contactez-nous avant le **15 mai** par mail à

communication@saint-augustin-des-bois.fr ou à l'accueil de la mairie.



Ne pas jeter sur la voie publique

Extrait de la présentation de la réunion publique du 29 avril 2016

Etat des lieux

- La situation financière de la commune reste une préoccupation importante qui nécessite de poursuivre l'effort de rigueur imposé par la Chambre Régionale des Comptes qui, comme elle avait annoncé en 2015, est à nouveau présente pour la commune pour vérifier que ses recommandations ont bien été suivies et que la commune est sur la bonne trajectoire.
- 2016 est une année de transition, en particulier sur le front de la gestion des emprunts.
- L'équipe élue en 2016, a concentré son action depuis 6 mois que la « remise en ordre » du budget principal de la commune dont les emprunts.



Etat de la présentation sur la situation budgétaire - Réunion publique du 29 avril 2016

Il n'y a pas de petites économies...

Nature de l'économie	Montant annuel
Telephone (suppression et re négociation)	- 2 700 €
Assurances (renégociation ancienne municipalité)	-2 000 €
Electricité (modification du contrat) * à constater baisse de consommation.	-1 570 €
Renégociation du prêt en fine (intérêts 2016)	-17 000 €
Photocopieurs (nouveau contrat) * à constater baisse de consommation	-1 200 €
Fête, réceptions	-1 600 €
Indemnités des élus :	-19 500 €
TOTAL	43 570 €... au minimum.



Etat de la présentation sur la situation budgétaire - Réunion publique du 29 avril 2016

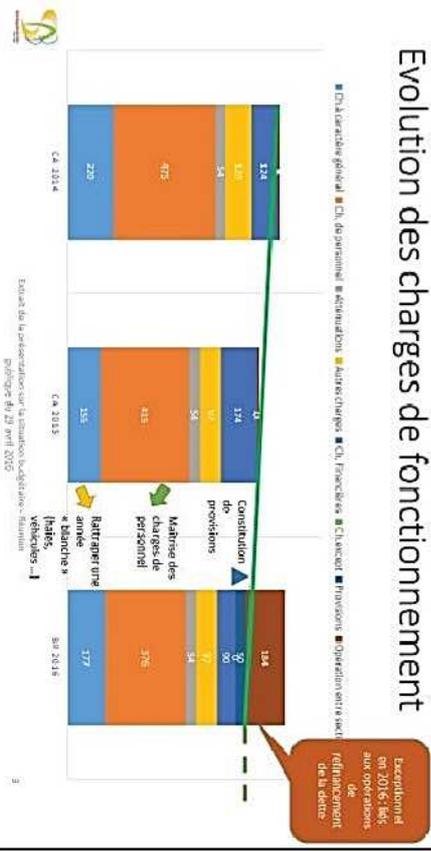
En résumé ...

- L'effort de rigueur budgétaire est indispensable pour que la commune puisse dégager suffisamment d'excédent sur son fonctionnement pour rembourser le capital de ses emprunts.
- Nos priorités en 2016 : se concentrer uniquement sur les dépenses indispensables pour faire fonctionner les services et remettre en état son bâtiment. Les investissements sont réduits au minimum.
- Le bénévolat des citoyens, les coups de mains des entreprises, l'investissement des élus dans leur champ de compétence, le partenariat avec des écoles ... toute solution alternative est envisagée avant qu'une dépense soit décidée. La mobilisation de chacun est indispensable.



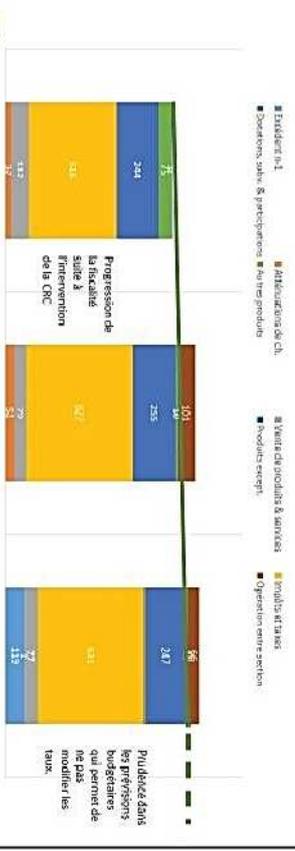
Etat de la présentation sur la situation budgétaire - Réunion publique du 29 avril 2016

Evolution des charges de fonctionnement



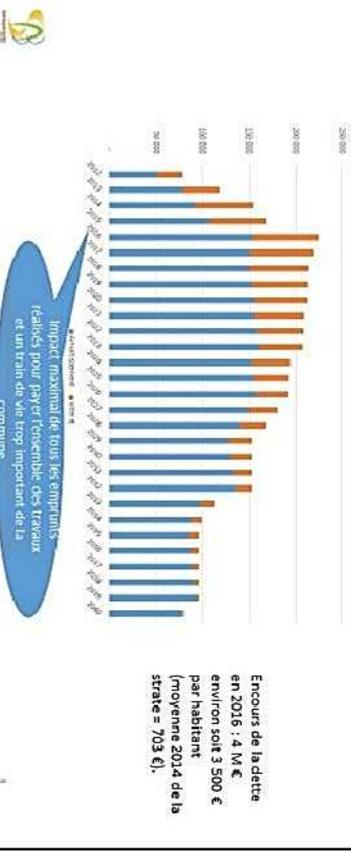
Etat de la présentation sur la situation budgétaire - Réunion publique du 29 avril 2016

Comparaison des recettes de fonctionnement



Etat de la présentation sur la situation budgétaire - Réunion publique du 29 avril 2016

Perspectives de remboursement de la dette



Etat de la présentation sur la situation budgétaire - Réunion publique du 29 avril 2016



Vers une commune nouvelle ?

De quoi parle-t-on ?
Dans quel calendrier ?
Quelles sont vos questions ? Préoccupations ?
Notre position ?

Réunion publique du 29 avril 2016

Une commune nouvelle, c'est quoi ?

Les communes nouvelles ont les mêmes compétences que les autres communes.

- Des élus : un conseil municipal, un maire et des adjoints ... et des maires délégués
- Un seul budget
- Des services et des équipements
- Des compétences ... urbanisme



Une commune nouvelle ? Dans quel calendrier ?

Pour bénéficier du bonus sur les dotations de l'Etat ...

- Délibération des conseils municipaux avant le 30 juin ...
- Pour une création effective au 1 janvier 2017

Ou plus tard

D'ici le 30 juin :

- Un comité de pilotage avec les communes voisines
- Des réunions de l'ensemble des conseillers municipaux par thématiques en associant les agents :
- * aménagement/urbanisme/environnement
- * Services de proximité (enfance-jeunesse, sports, associations...)
- * Organisation et finances
- * Economie/tourisme/communication
- * Charte

Une nouvelle phase de concertation avec la population



Une commune nouvelle, c'est quoi ?

Le mariage entre communes qui formeront à l'avenir une seule commune.

Les communes actuelles deviendront des communes déléguées



Une commune déléguée, c'est quoi ? A grands traits

- un maire délégué et un conseil de commune déléguée
- une annexe de la mairie de la commune nouvelle,
- Un budget qui lui est alloué annuellement par le conseil de la commune nouvelle (pour les petits investissements, pour le fonctionnement et l'animation)

- Mais aussi ...

Un changement d'adresse



En se mettant d'accord ensemble sur ce que chacune des communes attend : un projet, une charte

En évaluant bien les conséquences financières pour chacune des communes actuelles, pour les contribuables

